ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne en ligne

AnIsl 11 (1972), p. 23-35

Janine Sourdel-Thomine

Quelques réflexions sur l'écriture des premières stèles arabes du Caire.

## Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

## Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

## QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ÉCRITURE DES PREMIÈRES STÈLES ARABES DU CAIRE

Janine SOURDEL-THOMINE

Voici déjà plus d'une dizaine d'années qu'une occasion de loisirs forcés, alors que les problèmes d'évolution de l'écriture arabe ornementale m'intéressaient tout particulièrement, me conduisit à mener une enquête précise, mais limitée, dans la partie épigraphique du *Catalogue du Musée Arabe du Caire* où Gaston Wiet lui-même (1), aidé de quelques collaborateurs (2), s'était attaché à regrouper et décrire, dans une série de plusieurs volumes, les stèles funéraires arabes, pour la plupart fort anciennes, appartenant aux collections de ce musée (3).

(1) Cf. Les stèles funéraires, vol. II et vol. IV à X s'échelonnant entre 1936 et 1942.

(2) Cf. H. Hawary et H. Rached, *Les stèles funéraires*, vol. I et III, Le Caire, 1932 et 1938.

(3) La série de catalogues consacrés aux collections du Caire n'épuise évidemment pas la totalité de la documentation aujourd'hui connue en fait de stèles arabes égyptiennes des premiers siècles. Celles-ci ne sont pas toutes restées en Egypte (où elles n'ont d'ailleurs pas été inventoriées de manière systématique), mais appartiennent aussi à divers musées et collections privées d'Europe ou d'Amérique (cf. Répertoire chron. d'épigr. arabe, Le Caire, 1931, passim) et l'on vient encore d'en signaler récemment. Voir par exemple les deux derniers spécimens, de 206/821-22 et 282/896, retrouvés naguère à Paris et dont il a été fait don au musée du Louvre : J. Sourdel-Thomine, Deux épitaphes arabes anciennes, dans L.A. Mayer Memorial Volume, Eretz-Israel, vol. VII,

Jerusalem, 1963, p. 112-115 (cf. pour la deuxième de ces stèles le catalogue de l'exposition Arts de l'Islam des origines à 1700 dans les collections publiques françaises, Paris, 1971, p. 148, nº 194). Voir également les sept stèles, dont six s'échelonnent entre 204/819 et 259/ 873, récemment offertes à l'Istituto Universitario Orientale di Napoli (G. Oman, Steli funerarie dell'Istituto Universitario Orientale, dans Annali, XV, 1965, p. 305-318) et les trois stèles de 224/838, 244/858 et 258/871 appartenant au musée berlinois d'art islamique nouvellement ouvert (Museum für Islamische Kunst Berlin, Katalog 1971, Berlin-Dahlem, p. 14-15, nºs 5-7). On rappellera pour mémoire les articles plus anciens, mais postérieurs néanmoins à l'apparition des volumes du Répertoire, qui rassemblent quelques stèles égyptiennes jusque-là inédites et qui sont : J. Walker, Six Kufic Inscriptions, dans Le Muséon, LXIV, 1951, p. 151-156; G. Wiet, L'enquête à laquelle je procédai alors dans le premier tome de cette série avait surtout valeur de sondage : je voulais apprécier la qualité exacte des résultats auxquels on pouvait prétendre en prenant une documentation de ce genre — abondante, mais peu variée, de nature et de provenance géographique — comme base d'une recherche visant à reconstituer, à partir de repères chronologiques sûrs, l'évolution stylistique de l'écriture monumentale dans les premiers siècles fabbasides.

L'idée qui expliquait en partie l'orientation de ma tentative n'était certes alors ni neuve ni originale. D'autres avaient, depuis longtemps, vanté la richesse « paléographique » exceptionnelle des épitaphes arabes égyptiennes qui ont eu la chance de nous être, en fort grand nombre, conservées, et déjà en 1916 par exemple l'épigraphiste suisse Etienne Combe avait écrit dans un article où il publiait quelques-unes de ses stèles : « plus j'avance dans cette étude, plus je remarque une quantité de détails qui, réunis et coordonnés, montrent qu'ils sont des facteurs importants de l'évolution du caractère arabe en épigraphie dont on pourra, ce semble, tirer des conclusions archéologiques intéressantes » (1); il ajoutait, plus loin dans le même article : « la valeur de chaque élément (...) sera mise, je crois, en pleine lumière lorsque seront publiées les séries chronologiques relevées sur les stèles de la collection du Musée » (2). Jugement juste et mesuré dont le bien-fondé allait, dans la suite, s'affirmer à travers les multiples notations de détail, touchant les formes de lettres ou éléments adventices du décor, que ne manquèrent point de faire tous ceux qui publièrent des stèles arabes du Caire ou bien qui les évoquèrent à titre de matériaux de comparaison et de base pour de plus ambitieuses synthèses (3). Souhait aussi de grande ampleur, qui incita peut-être à inventorier les richesses

Stèles coufiques d'Egypte et du Soudan, dans JA, 240, 1952, p. 273-297, et G.C. Miles, Early Islamic Tombstones from Egypt in the Museum of fine Arts, Boston, dans Ars Orientalis, II, 1957, p. 215-226.

- (1) E. Combe, Notes d'archéologie musulmane, I, Stèles funéraires, dans BIFAO, XII, 1916, p. 223.
  - (2) *Ibid.*, p. 233.
  - (3) Outre les articles signalés supra p. 23

n. 3, voir A. Grohmann, The Origin and Early Development of Floriated Kufic, dans Ars Orientalis, II, 1957, p. 183-214, auquel on ajoutera désormais le fondamental chapitre sur Die Lapidarschrift figurant dans A. Grohmann, Arabische Paläographie, II. Teil, « Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse », t. 94, Vienne, 1971, p. 35-238.

du Musée du Caire, mais qui n'aboutit jamais à la réalisation des systématiques analyses sur lesquelles auraient dû reposer tous les efforts ultérieurs. On en était, en effet, il y a dix ans — et on en est encore aujourd'hui — à attendre que fussent établies les séries à la fois stylistiques et chronologiques qui auraient dû suivre la publication des catalogues de stèles du Caire et permettre de mieux connaître les variétés de coufique utilisées en Egypte pendant une période où font défaut les témoignages épigraphiques provenant d'autres provinces ou fournis par des documents autres que funéraires.

Déplorant particulièrement cette situation, je ne songeais toutefois point à entamer l'ensemble des recherches nécessaires pour y remédier. Mais je voulais pouvoir préjuger en toute sécurité de l'utilité éventuelle de telles recherches et je choisis pour ce faire de soumettre à examen l'écriture d'un certain nombre de stèles accessibles grâce aux planches photographiques du *Catalogue du Musée*. Il me parut suffisant de m'en tenir aux cinquante premières années pour lesquelles nous disposons de stèles datées, sans viser cependant, à l'intérieur de ces limites chronologiques, à une enquête exhaustive (1). Les observations que je consignai alors par écrit sont assurément de caractère provisoire. Elles n'en restent pas moins significatives de ce que pourraient donner des enquêtes plus approfondies — éventuellement complétées de dessins d'alphabets selon la méthode de Samuel Flury (2). Elles m'ont en tout cas paru convenir particulièrement à un hommage à la mémoire de Gaston Wiet. Si elles n'ont point en elles-mêmes de bien grand mérite, elles m'offrent l'occasion de souligner notre dette à tous envers l'éminent

(1) Je ne voulais point en effet entamer, pour un simple sondage, les recherches qu'un souci d'exhaustivité m'aurait conduite à mener soit dans les publications dispersées énumérées supra p. 23 n. 3, soit dans les volumes VII à VIII du Catalogue des stèles funéraires, qui comportent des stèles de toutes dates, ainsi que dans les volumes IX (stèles comprises entre 71/691 et 278/891) et X (stèles du III°/IX° siècle) de la même publication d'ensemble.

(2) Méthode inaugurée par S. Flury, Islamische Schriftbänder, Amida-Diyarbekr, Bâle-

Paris, 1920, et appliquée par lui dans d'autres ouvrages ou articles (voir par exemple Le décor épigraphique des monuments de Ghazna, dans Syria, 1925, p. 60-90) avant d'être également utilisée pour l'analyse de l'écriture ornementale de diverses inscriptions syriennes (cf. J. Sourdel-Thomine, Epitaphes coufiques de Bâb Saghir, apud Les monuments ayyoubides de Damas, livr. IV, Paris, 1950, et Le coufique alépin de l'époque seljoukide, dans Mélanges Louis Massignon, III, Damas, 1957, p. 301-317 par exemple).

épigraphiste qui assuma jadis la tâche, indispensable et ingrate, de diriger la publication de catalogues auxquels nous sommes obligés toujours de référer. J'ose en outre espérer que ce bref ensemble de réflexions, utilisé seulement jusqu'ici pour illustrer certains aspects de mon enseignement à la IV es Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (1), mais propre à démontrer qu'un classement des épitaphes arabes anciennes d'Egypte en fonction de leurs écritures est parfaitement réalisable, contribuera à susciter des bonnes volontés nouvelles pour aborder un pareil travail et le mener ensuite à bien avec la patience et les moyens requis.

\* \*

Les stèles envisagées ci-après appartiennent, ai-je dit plus haut, au tout début de la période 'abbāside, antérieurement à l'époque de Samarra et à l'établissement au Caire de la puissance ţūlūnide: plus exactement, il s'agit des quatre cents premières stèles recensées dans le volume I du *Catalogue*, depuis la stèle n° 5 datée de 174/790 jusqu'à la stèle n° 400 datée de 240/855.

Leur ensemble se situe, ainsi qu'il n'est sans doute pas inutile de le rappeler, immédiatement après l'essor de ce « coufique umayyade » que l'on peut qualifier de premier type d'écriture arabe monumentale ayant répondu aux nécessités d'une « écriture d'empire » et ayant été appelée à rivaliser, pour des documents officiels gravés sur pierre ou conservés sur tout autre matériau résistant (milliaires, textes de construction, monnaies, poids en verre, etc.), avec les témoignages des écritures lapidaires utilisées avant l'islam dans les mêmes régions, notamment avec les témoignages de l'écriture grecque jusque-là en usage sur les monuments de la Syrie hellénistique, romaine et byzantine. Le coufique umayyade en question, relativement facile à définir et à étudier en partant d'un matériel épigraphique plus divers qu'on ne le croyait voici une quarantaine d'années (2) tant les découvertes

(1) Voir les rapports publiés dans Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IV° section, Sciences historiques et philologiques, sur les conférences d'Epigraphie et paléographie arabes, principalement sous l'année 1962-1963 (conférences de l'année 1961-1962) et les années immédiatement postérieures.

(2) Sur les découvertes en ce domaine, postérieures à la publication du tome I du *RCEA* en 1931, voir J. Sourdel-Thomine, *Inscriptions et graffiti arabes d'époque umayyade à propos de quelques publications récentes*, dans *Revue des Etudes Islamiques*, XXXII, 1964, p. 115-120.

se sont, à cet égard, succédé, reste, avant tout, caractérisé par ses qualités d'ordre esthétique, sensibles dans toutes les inscriptions autres que les graffiti : netteté de la gravure et du tracé, recours à des formes géométriques simples pour régulariser le dessin de chaque lettre, rigueur avec laquelle ces lettres s'attachent à une ligne de base sur laquelle elles se trouvent « posées », à l'imitation de ce qui se faisait dans l'écriture arabe archaïque, mais surtout en vertu d'une règle impérieuse venue relayer l'habitude, caractéristique de certaines écritures sémitiques « usées », qui consiste à joindre les lettres par des ligatures.

Aussi bien le vocabulaire formel était-il dès lors établi, à partir duquel allaient prendre plus tard naissance, dans une extraordinaire profusion inventive et à l'intérieur d'écoles régionales rencontrant leur apogée vers le V°/XI° siècle, les diverses catégories de « coufique feuillu », « fleuri », « tressé », « coufique à rinceau indépendant », « coufique à bordure géométrique », « coufique à bordure florale » et autres variétés hybrides nées de ces types fondamentaux (1), qui marqueront l'évolution de l'écriture arabe anguleuse. Et ce sont les premières transformations de ce vocabulaire qui se trouvent illustrées ici par le classement d'épitaphes respectant certes les exigences de la lisibilité, mais ayant été, en même temps, exécutées avec un souci constant de l'élégance et de la beauté.

De fait l'analyse attentive des particularités graphiques observables sur ces divers spécimens permet de regrouper leurs écritures en six catégories principales dont les types, se ramifiant parfois en sous-variantes, répondirent chacun à une tendance distincte apparue à une date précise, mais n'en furent pas moins utilisés à peu près concurremment, de la fin du II°/VIII° au milieu du III°/IX° siècle où se sont arrêtées nos observations.

Le premier de ces types apparaît comme la perpétuation, avec tous ses défauts, de l'écriture arabe archaïque qui avait été utilisée antérieurement au coufique umayyade régularisé et que l'on observe dès 31/652 sur la stèle de Muḥammad b. Ḥayr conservée au Musée du Caire (2). Les traits distinctifs de cette écriture la relient seulement à l'écriture négligée des graffiti, sans que s'y manifeste aucun

<sup>(1)</sup> Sur ces diverses catégories considérées dans une perspective générale, voir J. Sourdel-Thomine, L'écriture arabe et son évolution ornementale, apud L'écriture et la psychologie

des peuples, XXII<sup>e</sup> Semaine de Synthèse, Paris, A. Colin, 1963, p. 249-261.

<sup>(2)</sup> Cf. Catalogue, Les stèles funéraires, t. I, stèle n° 1 (= RCEA n° 6).

effort de recherche ornementale. Le groupe ainsi caractérisé ne comporte, en tout état de cause, qu'une dizaine d'exemples (1), dont les derniers se situent au début du III°/IX° siècle. Il conviendrait peut-être de rajouter à cette série quelques spécimens pour lesquels nous ne possédons pas de preuve certaine, faute de documentation photographique (2), mais on n'en doit pas moins conclure à une désaffection croissante des lapicides égyptiens à l'égard de ce type archaïque d'écriture.

Le deuxième type est celui d'une écriture soignée sans effort nouveau d'ornementation, qui continue le coufique umayyade dont elle a conservé la simplicité (lettres uniquement gravées en creux), la régularité, sensible dans les formes de lettres comme dans leurs proportions, la netteté raffinée ainsi que la parfaite lisibilité. On y remarque, pour un même caractère, deux ou plusieurs variétés perpétuant l'hésitation qui s'observait auparavant, dans les inscriptions umayyades, entre le 'ayn à branches ouvertes et le 'ayn de forme triangulaire par exemple, entre le  $h\bar{a}$ ' initial en forme de thêta grec et celui que dessinent deux segments de cercle parallèles unissant les deux branches d'un angle plus ou moins aigu, entre le yā' final prolongé sous la ligne de base en direction de la droite et la même lettre prolongée vers la gauche, entre des alif, enfin, dont le départ à droite, sur la ligne de base, peut être marqué d'un appendice horizontal plus ou moins long. Sept stèles datées de 174/790 à 229/843-44 attestent, pendant la période considérée, l'existence de ce type d'écriture (3), aussi peu en faveur que le précédent, semble-t-il, auquel on peut également rattacher une écriture soignée imitant volontairement l'écriture cursive qui présente parfois une identité frappante avec l'écriture umayyade des papyri (souplesse du

jours de stèles en grès.

 $^{(3)}$  Sous les années 174/790, pl. I, n° 2 (= RCEA n° 55); 179/795, pl. I, n° 3 (= RCEA n° 56); 188/804, pl. IV, n° 13 (= RCEA n° 71); 198/814, pl. IX, n° 27 (= RCEA n° 96), où 1'on note au tout début quelques rares essais d'élargissements des terminaisons en biseau; 228/843, pl. XLIII, n° 238 (= RCEA n° 294) et 229/843-44 où les caractères deviennent plus anguleux (stèles de grès).

<sup>(</sup>I) Sous les années 180/796, pl. II, n° 5 (= RCEA n° 59); 181/797, pl. II, n° 6 (= RCEA n° 60); 184/800, pl. III, n° 9 (= RCEA n° 64); 190/806, pl. V, n° 14 (= RCEA n° 74); 199/814, pl. X, n° 28 (= RCEA n° 98); 200/815, pl. X, n° 30 (= RCEA n° 102), pl. XI, n° 31, 32 et 33 (= RCEA n° 103 et 104).

<sup>(2)</sup> On en relève, d'après les termes des descriptions du catalogue, sous les années 202/818, 205/821, 207/823 etc. et il s'agit presque tou-

tracé des caractères et large espacement des lettres) et qui se remarque, à partir de l'année 185/801, sur un nombre égal de spécimens (1).

Avec le troisième type, celui de l'écriture où des élargissements soulignent les extrémités des caractères, en imitant le résultat obtenu sur parchemin par écrasement de la pointe du calame à l'attaque de chaque lettre, se manifeste au contraire un fondamental procédé d'ornementation du coufique évolué, qui connaîtra dans l'avenir une vogue de plus en plus grande : de ce procédé dérivera bientôt en effet l'habitude de prendre pour base de tout décor adventice les terminaisons ainsi élargies, sans compter l'innovation qui consistera à remplacer la technique de la sculpture en creux par celle du champlevé pour permettre à l'artiste d'exécuter plus commodément et, surtout, d'accentuer l'épaississement du corps des lettres.

A la fin du II°/VIII° siècle toutefois, les élargissements ou leur imitation en sont à leur expression la plus simple, par le moyen de la gravure en creux, et les caractères ainsi pourvus restent d'un aspect pauvre même s'ils tendent par ailleurs à s'allonger dans le sens de la ligne de base et à présenter quelques formes nouvelles. La mode des élargissements avait été annoncée, dès 180/796, par la présence, au haut de chaque hampe, d'une « sorte de crochet incliné à gauche » (2). On la voit ensuite apparaître sans hésitation possible en 182/798, en même temps que se manifeste un parallèle effort esthétique dans le développement des  $k\bar{a}f$  ou dans l'étirement constant en longueur de la ligne inscrite au moyen de boucles et de ligatures (3). En 185/801, élargissements en biseau et crochets commencent à gagner les terminaisons inférieures de certaines lettres telles que le  $r\bar{a}$ , du moins dans la basmala (4). En 190/806 ils agrémentent toutes les hampes et queues des caractères, y compris les  $r\bar{a}$ ,  $n\bar{u}n$ ,  $m\bar{u}m$  final,  $w\bar{a}$  etc., sur des stèles d'une exécution très soignée où l'on note aussi l'abondance des boucles d'allongement dans des mots comme  $All\bar{u}h$  (5). D'où la constitution d'un type d'écriture bien individualisé,

(1) Ainsi en 185/801-802, pl. IV, n° 11 et 12, la dernière aux lettres moins espacées; en 190/806, pl. V, n° 16 (= RCEA n° 75) et pl. VI, n° 17, avec des lettres très espacées pour le deuxième exemple seulement; en 203/819, pl. XII, n° 41 (= RCEA n° 125) ou en 204/819-820, pl. XIV, n° 53, deux spécimens

où l'on dénote une tendance archaïsante.

- (3) Cf. pl. III, n° 7 (= RCEA n° 61).
- (4) Cf. pl. III, no 10 (= RCEA no 103).
- (5) Cf. pl. V, no 15 (= RCEA no 73).

<sup>(2)</sup> Cf. Catalogue, p. 4, à propos de la stèle n° 4, pl. II (= RCEA n° 58).

quoique plus ou moins riche en épaississements triangulaires selon la qualité décorative souhaitée par le lapicide, type représenté par une quarantaine d'exemples (1) et destiné à se maintenir sous cette forme à peu près jusqu'à la fin de la période considérée, avec des variations possibles dans le traitement des lettres finales s'achevant parfois au-dessous de la ligne de base en simple courbe effilée.

Ce dernier détail se retrouve de manière régulière, à partir d'une inscription de 204/819 au style encore hésitant (2), dans une série liée au type précédent, où les lettres s'amincissent davantage et où les biseaux des terminaisons inférieures semblent définitivement s'effacer au profit d'un tracé plus élégant : les terminaisons en question dessinent en effet vers la droite, au-dessous de la ligne de base, une contre-courbe à pointe effilée, tandis que les élargissements des hampes s'expriment le plus souvent par de petits crochets, quelquefois au nombre de deux ou trois, ou bien disparaissent par quelque négligence du lapicide. Une vingtaine d'exemples de ce sous-groupe peuvent être distingués jusqu'à la date de 240/855 environ (3).

(1) Sous les années 192/808, pl. VI, nº 19 (= RCEA n° 19); 193/808, pl. VII, n° 21 (= RCEA n° 85); 196/812, pl. VIII, n° 24 (= RCEA n° 91); 200/815-16, pl. XI, n° 34 (= RCEA nº 105); 202/818, pl. XII, nº 37 (= RCEA n° 120); 204/819, pl. XIII, n° 43, et pl. XIV, nº 49 (où apparaissent de fort beaux lām-alif ornementaux); 205/820, pl. XV,  $n^{os}$  54 et 56 (= RCEA  $n^{os}$  132 et 136); 206/ 821, pl. XVI, n° 59 (= RCEA n° 144); 207/ 822, pl. XVII, nº 63, et pl. XVIII, nº 67 (= RCEA nos 147 et 152); 210/825-26, pl. XXI, nos 87 (avec une remarquable variété des types de lām-alif) et 89 (= RCEA nº 174); 211/827, pl. XXII, nº 94; 212/827, pl. XXIII, nº 98); 215/830, pl. XXVI, nº 122; 218/833, pl. XXIX, n° 144 (= RCEA n° 220), et pl. XXX, n° 148 (= RCEA n° 222); 219/834, pl. XXXI, nº 161 (= RCEA nº 233); 220/ 835, pl. XXXII,  $n^{os}$  174 et 179 (= RCEA nº 246); 226/840-41, pl. XXXVIII, nºs 215  $(= RCEA \text{ n}^{\circ} 278) \text{ et } 216; 227/842, \text{ pl. XXXIX},$ 

 $n^{os}$  223 et 224 (= RCEA  $n^{os}$  283 et 284); 228/843, pl. XL, n° 232 (= RCEA n° 291), pl. XLII, nos 241 et 245; 231/845-46, pl. XLIX, n° 288 (= RCEA n° 316); 232/847, pl. L,  $n^{os}$  294 (= RCEA  $n^{o}$  321) et 299; 233/848, pl. LI,  $n^{os}$  303 et 309 (= RCEA  $n^{o}$  327); 235/849, pl. LIV, n° 325 (= RCEA n° 336); 236/851, pl. LVII, nº 341, et pl. LVIII, nº 348; 237/851, pl. LIX, nº 354; 237/852, pl. LX, nºs 357 et 360 (où les extrémités des hampes obliques sont recourbées en spirale); 238/853, pl. LXI, nº 365; 239/853, pl. LXII,  $n^{os}$  373 et 375 (= RCEA  $n^{o}$  359), et pl. LXIII, no 378; 240/854, pl. LXIV, no 393; 240/855, pl. LXIV, nos 396 (avec des terminaisons droites mêlées aux terminaisons élargies en biseau) et 397 (= RCEA nos 368 et 369), pl. LXV, n° 398 (= RCEA n° 370).

(2) Cf. pl. XIII, n° 45.

(3) Sous les années 204/819, pl. XIII, nº 46; 209/824, pl. XX, nºs 79 et 82; 212/827, pl. XXII, nº 100; 214/829, pl. XXV, nº 108

Et le même modèle de terminaisons inférieures souples se reconnaît encore dans une deuxième variante de ce type, variante concernant des épitaphes beaucoup plus soignées où les élargissements en biseau des hampes se transforment à l'occasion en véritables palmettes, par l'adjonction d'indentations lobées, et où l'on remarque encore d'autres efforts de recherche décorative. Mais le trait dominant de la trentaine de stèles que l'on peut regrouper sous cette dernière étiquette (1) reste néanmoins la fidélité de la calligraphie à l'habitude des « queues » effilées recourbées au-dessous de la ligne de base.

La généralisation des terminaisons lobées, exécutées de préférence dans la partie supérieure du bandeau, mais pouvant également s'appliquer aux extrémités inférieures des lettres, elles-mêmes parfois transformées par l'adjonction de « queues montantes », mérite ensuite d'être choisie comme signe distinctif du quatrième type, celui de l'écriture à palmettes terminales. Annoncée dès 191/807 par la présence de terminaisons bifides en haut de toutes les hampes (2) et dès 192/808 par l'utilisation

(= RCEA n° 190); 217/832, pl. XXVII, n° 133 (= RCEA nº 212); 224/839, pl. XXXVI, nº 202 (= RCEA nº 263); 226/841, pl. XXXIV, nº 217 (= RCEA nº 279), avec quelques terminaisons bifides; 228/843, pl. XL, nº 234; 230/844-45, pl. XLVIII, n° 281, avec terminaisons bifides; 233/848 pl. LI, nº 304, avec terminaisons bifides; 235/850, pl. LV, n° 332, avec terminaisons bifides et queues inférieures de tracé droit; 236/850, pl. LVI, nº 335, avec terminaisons bifides; 237/851, pl. LIX, nº 351, avec terminaisons, soit bifides, soit pourvues de trois crochets; 238/851, pl. LXI, nº 368, avec terminaisons bifides; 239/853, pl. LXII, n° 376, avec terminaisons bifides; 240/855, pl. LXV, nos 399 et 400, avec terminaisons

(1) Sous les années 212/827, pl. XXIII, n° 99; 216/831, pl. XXVII, n° 130 (= RCEA n° 208), avec un *lām-alif* fait de deux palmes souples; 217/832, pl. XXVIII, n° 136 (= RCEA n° 213),

lām-alif de même type; 219/834, pl. XXXI,  $n^{\circ s}$  165 et 170 (= RCEA  $n^{\circ}$  239), même  $l\bar{a}m$ -alif; 226/840-41, pl. XXXVIII, nº 218; 227/842, pl. XXXIX, n° 226 (= RCEA n° 287); 228/843, pl. XLI, n° 235 (= RCEA n° 292); 230/844, pl. XLVI, n° 265 (= RCEA n° 305), 266, 267 et 268; 230/845, pl. XLVII, nº 275 et pl. XLVIII, nos 277 et 278; 232/847, pl. L, nos 296, 297 (= RCEA nº 323) et 298; 234/848, pl. LII,  $n^{os}$  310 (= RCEA  $n^{o}$  329) et 311, avec lām-alif en palmes; 234/849, pl. LIII, nos 318 (= RCEA n° 333), avec kāf en palme souple, et 323 (= RCEA nº 334), avec mim final à palme souple; 235/849, pl. LIV, nos 324 (= RCEA n° 335), d'une très grande richesse décorative, et 326 (= RCEA n° 558); 235/850, pl. LV,  $n^{os}$  328 (= RCEA  $n^{o}$  340) et 329 (= RCEA n° 343); 236/851, pl. LVI, n° 337  $(=RCEA n^{\circ} 348); 236/851, pl. LVII, n^{\circ} 342, et$ 238/853, pl. LXI, n° 371 (= RCEA n° 358). (2) Cf. pl. VI, no 18 (= RCEA no 79).

de palmettes pour une ligne toute entière (1), cette écriture semble élaborée en 193/809 sur une stèle où subsistent seulement quelques élargissements en biseau des terminaisons inférieures (2). Puis on se trouve en présence d'un groupe abondant d'épitaphes, une cinquantaine environ (3), qui allient cette habitude à une exécution plus ou moins soignée de leurs caractères, tantôt grêles et tassés, tantôt épanouis, au contraire, pour mettre en relief la parenté stylistique de leurs courbes avec les motifs dentelés qui leur sont associés et se poursuivent parfois en rameaux feuillus. Dans les plus pauvres spécimens les « crochets » utilisés en guise de lobes terminaux s'opposent aux souples palmettes des exemples raffinés. Mais la volonté d'embellir le ductus épigraphique par des formes florales, empruntées à un répertoire déjà traditionnel et attestées notamment dans les encadrements anépigraphes

- (1) Cf. pl. VII,  $n^{\circ}$  20 (= RCEA  $n^{\circ}$  82).
- (2) Cf. pl. VII, n° 22 (= RCEA n° 86).
- (3) Sous les années 197/813, pl. IX, n°s 25 (= RCEA n° 92) et 26 (= RCEA n° 93); 199/815, pl. IX, n° 29 (= RCEA n° 99); 205/820, pl. XV, n° 57 (= RCEA n° 138), avec étoiles entre les lignes, palmettes aux terminaisons inférieures et surtout un remarquable usage des indentations semi-circulaires agrémentant les hampes verticales; 208/823, pl. XIX, nº 72; 210/825, pl. XXI, nº 84 (= RCEA nº 168), avec un petit nombre seulement de palmettes terminales dont une accompagnant un waw à « queue montante»; 210/826, pl. XXI, nº 88 (= RCEA nº 172), où les palmettes ne sont utilisées que pour la première ligne; 211/826, pl. XXII, nº 93 (= RCEA nº 176); 213/828, pl. XXIV, nºs 105 (= RCEA nº 185), 106 (= RCEA nº 186), avec un kāf à multiples boucles, et 107, avec un lām-alif en palme; 214/829, pl. XXIV, nº 112, avec terminaison inférieure plus simple; 214/830, pl. XXIV, nº 115 (= RCEA nº 196), avec des palmettes grêles; 215/830, pl. XXVI, nºs 118, avec des palmettes grêles, et 119; 216/831, pl. XXVII, nº 127 (= RCEA nº 206);

218/833, pl. XXIX, nº 147 (= RCEA nº 223), avec des caractères tassés, et pl. XXX, nº 149 (= RCEA nº 225), de fort belle qualité esthétique; 220/835, pl. XXXII, nº 177 (= RCEA nº 244) dont l'écriture est assez pauvre; 221/836, pl. XXXIII, nºs 180, d'écriture pauvre, et 183 (= RCEA nº 248); 222/837, pl. XXXIV, nºs 189 (= RCEA nº 253), de très beau style, et 190; 223/838, pl. XXXV, nos 195 et 196 (= RCEA nº 256), toutes deux de style pauvre; 225/840, pl. XXVII, n°  $^{\circ}$  209 (= RCEA n° 268), 210 (= RCEA nº 270) et 212, toutes de style soigné; 227/842, pl. XXXIX, nºs 221 (= RCEA nº 281) et 227, d'écriture grêle, avec des palmettes traitées en simples crochets que l'on retrouve pour tous les exemples suivants; 228/842-843, pl. XL, nos 230 et 231; 228/843, pl. XLI, nos 236 et 237 (= RCEA no 293); 229/843, pl. XLIII, n° 246 (= RCEA n° 297); 229/844, pl. XLIV, nos 250, 255, 258 et 260, avec rameaux feuillus issus d'un mim final; 231/845-846, pl. XLIX, nº 282 (= RCEA nº 312); 231/846, pl. XLIX, n° 276 (= RCEA n° 315); 236/851, pl. LVIII, nº 344, et 237/851, pl. LIX, nº 351.

de certaines stèles (1), reste distinctif de ce type d'écriture où il faut cependant noter le recours occasionnel à quelques autres modes d'enrichissement : soit par adjonction de motifs décoratifs indépendants, tels qu'étoiles et croissants venant meubler les vides au-dessus de la ligne inscrite, soit par transformation du tracé de certaines lettres au moyen de boucles et indentations apparues notamment pour le  $k\bar{a}f$  et le  $d\bar{a}l$ .

Ces efforts de modification du tracé, dérivés peut-être du procédé qui apparut très tôt pour embellir le mot Allāh (2), permettent d'autre part d'individualiser un cinquième type que l'on doit qualifier d'écriture à caractères baroques et qui se reconnaît sur un petit nombre d'épitaphes, une douzaine seulement, dont les lettres affectent des formes remarquables (3). Des élargissements en biseau, des queues souples à terminaisons effilées, des palmettes terminales y apparaissent également selon les cas, mais demeurent secondaires à côté de l'effet produit par l'insertion et la multiplication, dans le corps des lettres elles-mêmes, d'indentations en arc de cercle qui en dénaturent l'aspect et qui rompent d'autre part la monotonie des trop longues ligatures parallèles à la ligne de base. La variété et parfois l'étrangeté de ces combinaisons graphiques, qui ne connurent cependant auprès des lapicides qu'une vogue éphémère, destinée à disparaître lorsque s'affirmera le succès de la technique du champlevé, restent les traits dominants de ce groupe faiblement représenté.

- (1) Cf. J. Strzygowski, Ornamente altarabische Grabsteine in Kairo, dans der Islam, II, 1911, p. 305-336.
- (2) Cf. pl. V, n° 15 (= RCEA n° 73), stèle qui par ailleurs a été déjà classée dans le troisième groupe.
- (3) En 200/815, pl. XI, n° 35 (= RCEA n° 106), avec palmettes terminales; 204/819-20, pl. XIII, n° 45, avec terminaisons simples à peine élargies en biseaux, 48 (= RCEA n° 131), et pl. XIX, n° 49, toutes deux du même type que la précédente; 207/822, pl. XVII, n° 64, avec élargissements en biseau et terminaisons bifides, et 66, avec palmettes terminales; 208/823, pl. XIX, n° 70 (RCEA n° 156) et 75

(= RCEA n° 160), avec terminaisons simples et, dans le deuxième cas, une remarquable abondance des allongements de caractères et de boucles; 209/824, pl. XX, n° 78 (= RCEA n° 165), avec terminaisons simples et lettres allongées; 215/831, pl. XXVII, n° 129 (= RCEA n° 207), avec palmettes terminales et un kāf occupant une ligne entière; 217/832, pl. XXVIII, n° 134 (= RCEA n° 211), avec palmettes terminales et indentations en majorité circonscrites à la ligne de base; 229/844, pl. XLV, n° 261 (= RCEA n° 302), avec palmettes terminales et indentations agrémentant surtout les hampes.

Quant au sixième type, non moins rarement illustré à la même époque avant de s'étendre à la majorité des inscriptions funéraires, il apparaît comme celui de l'écriture sculptée en relief à caractères épais, dont toutes les terminaisons s'accompagnent de simples élargissements en biseau. Son apparition en 203/818 est signalée par le texte du catalogue (1), insistant également sur la première apparition, un an plus tard, d'un riche encadrement de volutes et de rinceaux en relief autour du texte de l'épitaphe (2). Quelques spécimens peu nombreux, huit en tout jusqu'à la moitié du IXe siècle, en jalonnent le lent essor sans présenter entre eux de différence notable (3).

\* \*

Ainsi la coupure chronologique arbitraire qui avait été choisie pour mettre un terme à ce sondage, ne s'accompagne-t-elle, comme il fallait s'y attendre, d'aucune constatation de rupture dans la ligne d'évolution de l'écriture arabe lapidaire ancienne : le dernier type que l'on voit s'y individualiser, avec l'écriture élargie en relief, est en fait celui-là même qui donnera naissance aux variations les plus connues du coufique égyptien, ţūlūnide, puis fāṭimide, dont les lourdes formes se contenteront de se transformer à leur tour par adjonction de terminaisons florales semblables à celles qui étaient venues, quelques années plus tôt, agrémenter les formes grêles des caractères gravés.

Auparavant, ce sont successivement le type de l'écriture gravée avec élargissements en biseaux et celui de l'écriture gravée avec palmettes terminales — presque une centaine de spécimens dans le premier cas et une cinquantaine dans le deuxième — qui semblent avoir rencontré la plus grande faveur, avec un léger décalage assurant l'antériorité du premier groupe.

La succession des modes diverses, mais limitées, auxquelles on arrive, dans cette perspective, à réduire la floraison apparemment anarchique des écritures ornées illustrées par le tome I du Catalogue des stèles du Musée du Caire, se

- (1) Cf. Catalogue, p. 34 : stèle n° 39, pl. XII (= RCEA n° 123).
  - (2) Cf. Catalogue, p. 41, pl. XIV, stèle n° 52.
- (3) Sous les années 206/821-22, pl. XVI, n° 60 (= *RCEA* n° 145); 209/824, pl. XVIIII, n° 77 (= *RCEA* n° 164); 211/827, pl. XXII, n° 95
- (= RCEA n° 178); 229/843-44, pl. XLV, n° 262 (= RCEA n° 178); 229/843-44, pl. XLV, n° 262; 230/844-45, pl. XLVII, n° 270 et 273 (= RCEA n° 306 et 309); 231/846, pl. XLIX, n° 284, et 237/851, pl. LIX, n° 353 (= RCEA n° 354).

comprend dès lors aisément à travers les effets conjoints de deux tendances fondamentales, se renforçant ou s'opposant, que l'on peut ainsi définir :

- une tendance à l'embellissement de la graphie par l'épaississement du trait, se conjuguant avec un soin particulier apporté à l'exécution matérielle et avec le respect de l'équilibre fondamental propre au dessin de chaque lettre;
- une tendance à ce même embellissement par recours à l'imitation d'un élément ornemental d'origine végétale, étranger à la lettre elle-même et allant du simple empennage bifide, puis à triple crochet, à la palmette gracieusement dessinée et parfois épanouie avec de véritables effets de modelé en creux.

La première tendance se heurta d'abord aux difficultés inhérentes au procédé de la gravure en creux lorsqu'on veut, avec les seules ressources de cette technique, augmenter la valeur décorative des caractères. Trop souvent les élargissements en biseaux ou les lobes exprimés sous la forme de simples crochets ne compensaient que médiocrement la gracilité de lettres qu'on essayait alors d'enrichir par diverses complications de leurs tracés. Les résultats obtenus atteignaient donc rarement un équilibre satisfaisant et cela explique l'abandon progressif des premières formules, celles que nous avons vues mises en œuvre dans les stèles des groupes III, IV et V, les plus abondamment représentés dans la première moitié du IIIe/IXe siècle.

De même en alla-t-il pour la seconde tendance que le procédé de la gravure en creux empêcha également de donner naissance à des compositions épigraphiques suffisamment proches, sous l'angle esthétique, des compositions florales stylisées correspondant aux premiers balbutiements de l'arabesque.

Mais ces deux tendances restaient plus que jamais vivantes à la fin de la période considérée. D'où leur véritable essor un peu plus tard lorsque l'emploi généralisé de la technique du champlevé permit d'identifier la décoration d'un champ inscrit à celle de n'importe quel champ ornemental accueillant, selon l'esprit de l'art islamique, le développement des motifs couvrants abstraits qui en garnissent uniformément la surface. Aussi bien l'étude de cet essor — au seuil duquel s'arrêtent les résultats de ce bref sondage — nous conduirait-elle une fois de plus à envisager parallèlement ces inscriptions et ces décors anépigraphes que les historiens de l'art ont encore insuffisamment comparés mais dont la profonde identité stylistique demeure un des traits les plus frappants des habitudes ornementales anciennes en pays d'islam.